



AMB | ASM

Association des municipalités de banlieue
Association of Suburban Municipalities

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LES REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE RECOMMANDENT DE VOTER CONTRE LE BUDGET 2021 DE MONTRÉAL

Montréal-Ouest, le 7 décembre 2020 – À la suite du dévoilement de leur rapport minoritaire sur le budget 2021 de la Ville et de l'agglomération de Montréal, les maires des villes liées de l'agglomération de Montréal, qui sont membres de la Commission sur les finances et l'administration, invitent les maires des villes liées à ne pas appuyer le budget de l'agglomération de Montréal lorsqu'ils seront appelés au vote ce vendredi 11 décembre.

« Nous ne pouvons pas appuyer un budget qui se fonde sur un partage inéquitable des coûts des services de l'agglomération de Montréal. Le budget présenté comporte des écarts significatifs de l'ordre de 173 millions de dollars dans les prévisions de revenus et des dépenses, notamment en ce qui concerne les dépenses prévues par le Service de sécurité et d'incendie et les revenus projetés pour les amendes et pénalités. De tels écarts alimentent l'inquiétude des villes liées quant à l'état réel des finances publiques de la Ville de Montréal et affecteront ultimement le paiement de nos quotes-parts », déclare M. Georges Bourelle, maire de Beaconsfield et vice-président de la Commission sur les finances et l'administration.

« Il faut comprendre que la stratégie de réduction de 207 millions de dollars du paiement au comptant par la Ville de Montréal exercera une forte pression sur la dette nette. En effet, celle-ci passera de 5,5 milliards de dollars à 6,1 milliards de dollars, selon les données budgétaires. Dans ce contexte, nous nous retrouvons donc dans une position où nous devons nous opposer fermement à ce budget d'agglomération », affirme M. Alex Bottausci, maire de Dollard-des-Ormeaux.

« L'Association des municipalités de banlieues (AMB) endosse et appuie la position des maires des villes liées de l'agglomération de Montréal, qui la représente au sein de la Commission des finances et de l'administration. Nous ne pouvons pas appuyer ce budget en raison de l'iniquité existant dans le partage des coûts des services de l'agglomération de Montréal. Nous croyons qu'un partage équitable entre l'ensemble des villes de l'agglomération doit tenir compte, notamment, de la consommation réelle des services de l'agglomération par chaque municipalité », souligne M. Beny Masella, président de l'AMB et maire de Montréal-Ouest.

Le rapport minoritaire complet de l'AMB sur le budget d'agglomération de la Ville de Montréal est disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.amb-asm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Rapport-minoritaire-AMB-Budget-2021-Mtl.pdf>.

Association des municipalités de banlieue

L'Association des municipalités de banlieue regroupe les 15 maires qui représentent l'ensemble des villes liées à la métropole sur l'île de Montréal, comptant plus de 250 000 citoyens, et assument près du cinquième du budget de l'agglomération de Montréal. Ces municipalités sont Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, L'Île-Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

- 30 -

Source : Association des municipalités de banlieue

Renseignements et demandes d'entrevue :

Simon Pierre Côté

581 985-8774

medias@lorangebleue.biz

Vincent Robidas

514 795-1877

vrobidas@amb-asm.qc.ca